Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 207

Artikel: Pour la paix du monde

Autor: Delachaux, V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258530

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mois après la naissance de l'enfant. Dans certains homes, les femmes peuvent aller travailler au dehors quelques heures par jour, mais en règle générale, les devoirs domestiques et les soins à donner aux enfants remplissent la journée. La plupart de ces maisons sont fondées par des organisations religieuses : protestantes, catholiqees ou juives, mais en pratique, tous ces homes ouvrent leurs portes aux femmes, qu'elles professent leur religion ou non. C'est le manque d'argent qui empêche la création d'un plus grand nombre de ces maisons. On a calculé que le prix de revient annuel s'élève à environ fr. 2500 pour une mère et son enfant dans les homes où se fait également l'accouchement, et 2000 fr. dans ceux où la femme va à l'hôpital au moment de la naissance de l'enfant. Les prix de pension demandés par ces homes varient entre 12 fr. 80 et 31 fr. 75 par semaine, et la grande difficulté est d'en obtenir le paiement. Mais, même si ces sommes étaient payées et ajoutées aux subsides que donne l'Etat, elles ne suffiraient pas à couvrir les frais d'exploitation de ces maisons, aussi l'équilibre de leur budget est un perpétuel souci.

Il y a, naturellement aussi, bien des cas où, pour une raison ou pour une autre, l'installation dans un home n'est pas possible. Le Conseil s'occupe également de ces cas et cherche un arrangement permettant à la mère de garder son enfant auprès d'elle, et si cela ne se peut vraiment pas, de placer l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Jusqu'à maintenant, l'adoption n'est pas reconnue par la loi anglaise, aussi cette cession d'un enfant, assez fréquente dans le pays, a-t-elle donné lieu a beaucoup d'abus. C'est pourquoi des lois légitimant l'adoption, sont très réclamées, bien que le Conseil National et les autres organisations qui s'occupent de ces questions estiment que l'adoption n'est pas une solution et ne doit être employée que dans des circonstances toutes spéciales. L'enfant ne doit pas être enlevé à sa mère et il faut que celle-ci en ait la responsabilité.

S'il est sonvent difficile de trouver un arrangement satisfaisant dans les cas où mère et enfant sont en bonne santé, que dire de ceux qui sont compliqués par des maladies contagieuses, vénériennes ou mentales ? En quelques endroits des maisons spéciales, ou à défaut un département spécial dépendant d'un home ont été créés.

Une brochure publiée par le Conseil National donne un tableau comparatif des naissances en Angleterre et dans le Pays de Galles. Alors qu'en 1918, le nombre d'enfants illégitimes était de 6, 3 %, il n'a cessé de décroître et était en 1922, de 4, 38 %. Le nombre des décès d'enfants au dessous d'un an était en 1922 de 74 ‰ d'enfants légitimes et de 139 ‰ d'enfants nés hors mariage. Bien qu'encore beaucoup trop élevé, ce chiffre va chaque année en diminuant: ce qui prouve que l'attention donnée à ces questions n'est pas vaine. Jeanne PITTET.

Pour la Paix du monde

Du 18 au 24 janvier, s'est réunie, à Washington une Conférence pour étudier les causes de la guerre et les moyens de la supprimer. L'instigatrice et la présidente de cette importante réunion des femmes des Etats-Unis a été Carrie Chapman Catt : « Les femmes américaines pourront-elles oublier quelque jour les opinions différentes qui les séparent et se grouper intimément pour élaborer un programme effectif en faveur de la paix? Si elles ne le peuvent faire, nous cesserons de nous étonner que les nations du monde entier aient tant de peine à opérer un rapprochement de bonne foi! » Ainsi s'était écriée Mrs. Catt; et son défi fut relevé énergiquement et promptement par neuf grandes organisations représentant des millions de femmes. Les neuf présidentes de ces neuf organisations formèrent le Comité de la Conférence et dirigèrent harmonieusement durant une semaine des travaux, discours et discussions du plus grand intérêt.

Cette Conférence est un événement dans l'histoire féminine des Etats-Unis, a-t-on écrit: pour la première fois travaillèrent de concert les femmes des Universités et celles des Unions chrétiennes et des sociétés de tempérance, les membres de clubs et de groupes socialistes ou israélites, les femmes dévouées à la mission en Amérique ou en pays étrangers, aussi bien que les électrices massées en ligues puissantes.

Aucune de ces organisations n'était un groupement pacifiste; à peine deux ou trois s'étaient-elles déclarées en faveur de la Société des Nations. Ce ne pouvait donc pas être à une conférence pacifiste proprement dite, en s'élevant contre le militarisme, que Mrs. Catt convoquait les troupes féminines; mais l'on débuta par déclarer que la guerre était une relique des temps barbares qui devrait être supprimée depuis longtemps et que l'armée et la marine représentaient un ancien système de défense respectacle tant qu'on n'aurait pas trouvé mieux.

Les élections et les femmes à Pompéi

(*Suite et fin* [1])

Et effectivement c'est bien à cela qu'il a servi. Sur la chapelle, on a retrouvé de nombreuses recommandations. Ayant été tracées à plusieurs époques successives, elles se sont superposées, mais les plus récentes seules sont encore distinctes.

Les maisons du voisinage ont été utilisées de la même façon. En particulier une taverne toute proche — et qui dut être extrêmement fréquentée — a ses murs véritablement couverts d'inscriptions. Plusieurs émanent de femmes, mais la forme de de leurs noms montre bien qu'il s'agit d'étrangères ou d'affranchies, comme c'était le cas, je l'ai dit, des servantes des établissements de ce genre.

Mais ce qui est surtout à noter à cet endroit, c'est un détail assez piquant qui montre l'accueil que certains candidats — pas tous assurément — réservaient aux recommandations féminines dont ils étaient l'objet.

Sur l'une des inscriptions en question, on peut observer en effet que le nom de la signataire a été recouvert d'une couche de chaux, à travers laquelle cependant il est encore possible de le lire: une nommée Zmyrina — appartenant très vraisemblablement au personnel de la taverne (son nom indique une origine asiatique) — y engageait les électeurs à voter pour Julius Polibius.

Comment donc expliquer le coup de pinceau qui a biffé le nom de cette Zmyrina?

Il n'est pas très difficile d'imaginer, avec Mme Scalera, ce qui a dû se produire.

Le candidat Julius Polibius avait sans doute aperçu l'inscription au cours d'une de ses promenades électorales. Car (soit dit entre parenthèses), les candidats romains, outre les réceptions à domicile et les réunions publiques, usaient comme moyen de propagande des promenades qu'ils faisaient à travers la ville, entourés d'un nombreux cortège de partisans. Ils avaient même à leur côté un esclave spécialement chargé de leur signaler les électeurs influents qu'ils pouvaient rencontrer, de manière à ne pas manquer de les saluer et les complimenter au passage. Cet esclave de confiance était le *nomenclateur* (son nom indique assez bien sa fonction).

Horace, ainsi qu'on l'a observé, nous montre plaisamment le nomenclateur tirant son patron par la toge et lui soufflant à l'oreille au milieu de tous les encombrements de Rome: « Celui-ci est tout-puissant dans la tribu Fabienne, celui-là dans la tribu de Vélie. Cet autre fera donner les faisceaux à qui il voudra et enlèvera la chaire curule à qui lui déplaira... » Plus d'une fois, cependant, il arrive au nomenclateur de se tromper de nom ou de signalement. Les compliments du maître se mé-

[1] Voir les numéros 204 et 205 du *Mouvement Féministe*.

Environ quatre cents femmes venues de tous les points de l'immense territoire des Etats-Unis, étudièrent d'abord les causes des guerres, écoutant des discours de magistrats, de généraux, d'hommes de loi, de professeurs, etc., discours bourrés de faits et éclairés par les vivantes discussions auxquelles chacune prenait part.

Les causes de la guerre, telles qu'elles ressortirent des discours et des discussions, peuvent être divisées en causes psychologiques, économiques, politiques et sociales. *Causes psychologiques:* craintes, soupçons, avidité, amour de la domination, ambition, vengeance, jalousie et envie. *Causes économiques:* impérialisme agressif, rivalités économiques, protection par les gouvernements des intérêts privés à l'étranger au mépris de l'intérêt général, excédent de population, profits espérés de la guerre et violation des droits des populations non encore civilisées. *Causes politiques:* principe de l'équilibre des puissances, traités secrets ou injustes, violation de traités, mépris du droit des minorités, politique de parti, approbation des politiciens et organisation des Etats en vue de la guerre; bref, politique générale inefficace ou néfaste. *Causes sociales:* nationalisme exagéré, compétition des armements, antagonisme des religions et des races, apathie générale, indifférence, ignorance, inégalités sociales, manque d'idéal et de culture spirituelle, et psychologie favorable à la guerre, créée, entre autres, par les cinémas, les livres scolaires, l'influence familiale et la presse.

« Les hommes dérivent vers la guerre, les nations doivent mettre le cap vers la paix. Cette dérive débute par le désir des classes aisées de conserver leur fortune; ces classes aisées entraînent le gouvernement le plus fort, ainsi que ses alliés, et le pays finit par être impuissant à réfréner ses appétits de violence. » La part importante prise dans les déclarations de guerre par les grandes puissances coloniales qui contrôlent la production des produits bruts, tels que le caoutchouc, le chanvre, l'ivoire, la vanille, les épices, le café, le thé, le cacao, etc., fut aussi mentionnée par divers orateurs. « Les produits bruts devraient appartenir à tous les peuples de la terre et non à quelques privilégiés. » Finalement, la Conférence préconisa l'accès des ressources naturelles et des matériaux bruts essentiels et l'établissement de lois équitables concernant le commerce et l'industrie.

« L'insécurité, née de la grande guerre, a engendré à son tour les craintes et les soupçons, et les armements issus de la peur font naître la peur; c'est un cercle vicieux, s'écria un orateur. »

Si les causes de la guerre sont nombreuses, non moins nombreux sont les moyens de la prévenir. C'est à cette conclusion qu'arriva la Conférence, qui fut unanime à se rallier au principe d'un tribunal suprême des nations et à la codification d'une loi internationale punissant comme un crime la déclaration de guerre. La Conférence reconnut aussi que la Société des Nations était l'instrument rêvé pour accomplir les vœux des femmes américaines, bien qu'elles soient loin encore de désirer toutes l'entrée de leur pays dans la Société des Nations.

Les femmes présentes à Washington se mirent d'accord pour la déclaration suivante: « Reconnaissant les immenses services rendus par la Société des Nations, la Conférence estime que le gouvernement des Etats-Unis, qu'il entre ou non dans la Société des Nations, doit prendre aussi largement que possible sa part des projets de la S. d. N. et coopérer à son activité. Le Protocole de Genève étant la proposition la plus ferme qui ait jamais été faite de considérer la nation déclarant la guerre comme étant hors la loi, la Conférence estime que les Etats-Unis doivent se préparer à soutenir le Protocole et à en assurer le succès. »

La Conférence recommanda de plus que l'on nommât un sous-secrétaire d'Etat pour la paix, dont la fonction spéciale serait de développer les conditions de bonne entente et de paix internationales. Elle mit sur le cœur, sur la conscience, des millions de femmes que représentaient les déléguées de Washington l'éducation du peuple en vue de la paix, la meilleure compréhension des autres races et la tolérance plus parfaite envers les autres mentalités; elle recommanda d'agir sur la jeunesse, de surveiller les manuels scolaires et aussi les cinémas qui ont une plus grande responsabilité qu'on ne le croit généralement dans l'entraînement de la jeunesse en vue de la guerre.

Après une semaine de travail ardu, après que le président des Etats-Unis, M. Coolidge, eût reçu les déléguées à la Maison-Blanche et approuvé la plupart des désirs exprimés par la Conférence, les déléguées se séparèrent, résolues à travailler pour la paix, sous la direction d'un comité directeur, issu de la Conférence, et formé des neuf présidentes des groupements organisateurs de ces journées mémorables.

V. Delachaux.

De-ci, De-là...

Statistique des médecins.

D'après le *Bulletin* du Service fédéral de l'Hygiène publique, le nombre des médecins en Suisse a depuis 1913 augmenté de 2500 à 3000 en chiffres ronds. Et sur ce total, on ne compte que 100 femmes médecins pour toute l'étendue de la Confédération.

Même remarque que pour les femmes avocates dans l'un de nos précédents numéros.

L' «Abri» de Rouen.

Nos lectrices n'ont sans doute pas oublié ce Foyer créé, suivant une inspiration anglo-saxonne, à Rouen, avec le but d'offrir aux femmes et aux jeunes filles une occasion de se développer au point de vue physique, intellectuel et moral, d'éveiller chez elles le sens

---

prennent fâcheusement, et l'électeur que l'on devait gagner s'éloigne souvent en ennemi. »

(On avouera que cette vision antique ne manque pas à certains égards d'être assez moderne!)

... Mais revenons à notre Julius Polibius. Celui-ci donc, au cours d'une promenade électorale, aperçoit, peinte sur le mur de la taverne l'inscription où Zmyrina le recommande aux suffrages. Notre candidat est sans doute un homme austère, — ou du moins réputé tel. (En réalité, il est peut-être de ceux qui usent dans certaines circonstances du petit capuchon dont nous avons parlé). Quoi qu'il en soit, à la vue de l'inscription, il a un geste indigné: Quoi! une fille se permet d'intervenir pour lui, et de quel droit? Une telle recommandation est tout simplement désastreuse. Que va-t-on penser de lui? Qu'il est un pilier de cabaret, un familier des créatures de mauvaises mœurs. Si son épouse apprend la chose, c'est peut-être une scène de ménage en perspective. Aussi notre homme n'hésite pas: sur son ordre, un coup de pinceau a vite fait de recouvrir le nom indésirable, — mais celui-là seul.

Car, — remarquons-le, — le reste de l'affiche a été laissé apparent. Et cela sans doute sur les instructions mêmes du candidat: « Par Jupiter! l'endroit est passager, et, même dénuée de signature, l'affiche produira bien quelque effet: en tout cas, elle peut maintenant, sans inconvénient, attirer l'attention des passants sur Julius Polibius.

Le plus comique, c'est que celui-ci a dû, une autre fois encore, recourir à la même mesure, au même échoppage, dirions-nous. Ce candidat (à son corps défendant peut-être) semble avoir joui d'une réelle popularité parmi les servantes de cabaret, — à moins que ce ne soit l'effet d'une cabale. Car, sur une autre inscription, voisine de la première, le nom de la recommandante a été également biffé à la chaux et sans doute pour les mêmes raisons.

Des diverses recommandations formulées en faveur de Julius Polibius qui nous sont parvenues, il en est cependant au moins une où le farouche candidat paraît avoir toléré un nom de femme. Il est vrai que cette fois la signataire agissait non pas seule, mais (comme elle le disait expressément) au nom de tous les siens. La chose, dans ce cas, n'était pas compromettante. En outre, à en juger par son nom, cette personne appartenait à une classe sociale honorable et ne devait rien avoir de commun avec le personnel des tavernes.

On pourrait d'ailleurs relever encore une autre inscription féminine en faveur de Polibius, qui n'a pas été non plus censurée. Mais, là aussi, on croit avoir trouvé l'explication. En effet, son nom, à lui, n'est indiqué que par des initiales, et, d'autre part, elles s'accompagnent de celles de quatre autres candidats. Pour cette double raison, sans doute, l'attention inquiète de l'intéressé s'est trouvé cette fois mise en défaut.

* * *

On voit, par ce qui précède, que les femmes dont la propagande s'exerçait par voie d'affiches était, — en grande ma-